melesse mag

L'INFORMATION DE VOTRE VILLE

mars 2023

Voirie
Aménagement de la RD28

Culture
10 ans de la médiathèque

sommaire

Page 8

Page 14

Page 17

Page 24

3
Édito

4
Actualités

8
Voirie
Aménagement de la RD28

10
Environnement
Chèque énergie
Ombrières au Champ Courtin
Végétalisation place de l'église

12
Participation
Budget participatif #3

14
Éducation
École élémentaire
École maternelle

16
Culture
10 ans de médiathèque

18
Mobilité
Prime covoiturage
Liaison cyclable Melesse / Saint-Grégoire
Visibles de jour comme de nuit

20
Associations sportives
Gymnastique artistique
Amicale Laïque

21
Associations culturelles
Tout melesse fait carnaval
Jumelage Melesse-Enguera

22
Conseil municipal
Décembre 2022
Janvier 2023

23
Droit d'expression

24
Portes ouvertes du Centre Technique Municipal

Melesse

édito

Dans ce numéro de printemps de votre Melesse Mag nous avons le plaisir de vous présenter un état d'avancement des principaux dossiers en cours, tels que :

• Le démarrage des travaux de l'aménagement de la RD28 tranche 1, du carrefour de l'Épinette à l'entrée du mail du Champ Courtin, les premiers travaux de végétalisation de la place de l'église.

• Les réflexions engagées sur la localisation d'une deuxième école, la création d'une nouvelle cuisine centrale, l'engagement par les services du Département de l'étude de la liaison cyclable Melesse/Saint-Grégoire dans le cadre du programme Mobilités 2025.

• L'exposition prochaine « Melesse à l'horizon 2035 » sous forme d'un parcours pour découvrir les propositions issues d'une large concertation.

Vous trouverez également la présentation des quatre projets proposés au vote du budget participatif 2023, du 25 mars au 15 avril. Les projets retenus aux deux premiers budgets participatifs ont été réalisés au Parc du Quincampoix: l'aménagement de la source des Rigons (2021) et l'aire de pique-nique (2022). Pour les découvrir et partager un temps de convivialité, rendez-vous sur place le 12 mai prochain à 18h.

Cette année, nous tenons à marquer les 10 ans d'ouverture de la médiathèque. C'est un moment important pour valoriser cet espace vivant, ouvert à tous, riche en découvertes et en rencontres pour toutes les générations. Toute l'équipe de la médiathèque, professionnels et bénévoles, vous attend pour cet anniversaire festif, particulièrement vendredi 31 mars et samedi 1er avril.

Ce samedi 18 mars, le Centre Technique Municipal, ZA des Landelles, vous ouvre ses portes. Ce sera l'occasion de découvrir le travail des agents de la commune qui agissent pour votre quotidien : espaces verts, bâtiment, voirie, logistique, entretien. Venez nombreux !

Le prochain magazine présentera, entre autres, le budget 2023 qui est en cours de préparation dans un contexte global difficile.

Dès ce printemps nous reprenons les visites de quartier pour aller à votre rencontre, écouter, échanger et ainsi pouvoir adapter nos actions au plus près de vos préoccupations.

Vous l'avez remarqué, ce Melesse Mag présente une nouvelle forme que nous avons voulu plus rythmée, plus agréable. En vous souhaitant une très bonne lecture.

Claude Jaouen, maire et son équipe.

Bulletin municipal de Melesse 35520
Édité par la ville de Melesse
Directeur de publication:
Claude Jaouen, Maire
Impression: Chat Noir Impressions
Conception-réalisation: Corinne Mulot et Denis Appollodorus - Service Communication
Crédits photos: Mairie, Marie Le Mauff, AdobeStock, Shutterstock, Unsplash, DR
Tirage: 3600 exemplaires

melesse

www.melesse.fr

Réunion publique

Aménagement d'un giratoire aux Olivettes

Le Département d'Ille-et-Vilaine aménagera au deuxième semestre 2023 un carrefour giratoire en remplacement du carrefour existant à l'intersection de la route départementale 82 et de l'avenue des Tilleuls.

Cet aménagement vise notamment à l'amélioration de la circulation dans la perspective de :
• l'arrivée de nouveaux habitants avec l'aménagement de la ZAC du Feuil,
• l'extension de la zone d'activité communautaire au lieu-dit les Olivettes.

Une réunion publique d'information se tiendra le Jeudi 4 mai 2023 à 19h à la Salle des Iris (mairie) en présence de Stéphane Lenfant, Vice-Président délégué aux mobilités et infrastructures au Département d'Ille-et-Vilaine.

INAUGURATION DES PROJETS LAURÉATS

Budget participatif : Éditions 1 et 2

Le vendredi 12 mai prochain dès 18h vous êtes conviés à nous rejoindre au parc du Quincampoix face à l'étang du Pré Garnier.
Ce sera l'occasion de découvrir l'aménagement de la fontaine de la « Haie Légon » (Source des Rigons – Projet lauréat de la 1ère édition) et son histoire. Un deuxième temps nous donnera l'opportunité de nous rassembler à l'aire de pique-nique (Projet lauréat de la 2ème édition). Sous le signe de la convivialité, nous vous invitons à venir avec votre pique-nique pour profiter ensemble des tables et barbecues nouvellement installés et lancer ainsi, pour les petits et les grands, de bons moments en famille et entre amis dans ce bel espace naturel du Quincampoix.

EXPOSITION

« Melesse à l'horizon 2035 »

Habitat, déplacements, commerces, environnement, vie locale…
Un parcours vous est proposé pour découvrir les propositions issues de la réflexion collective sur l'avenir de la commune. En effet, la ville a fait le choix de s'appuyer sur une large concertation, mobilisant à la fois les acteurs du territoire (artisans, agriculteurs, parents d'élèves, responsables associatifs dans les domaines du sport et de la culture, …) et les habitants pour élaborer des scénarios de développement.
Les cabinets PESBA - Paul Éric Schirr-Bonnans architecte-urbaniste et Auxilia Conseil sont intervenus pour animer la concertation et esquisser des propositions d'aménagements potentiels.

L'exposition sera dévoilée à l'occasion de la réunion publique du 2 juin à 19h (salle des Iris) abordant la restitution de ce travail. Elle sera à découvrir sur 4 lieux : Place de l'église, La Janaie, Champ Courtin / Champs Colliots, Parking des écoles publiques.

Nouvelle école

Dans le cadre du projet de construction d'une *nouvelle école*, la commune de Melesse a confié une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) au bureau d'étude PRÉPROGRAM de Rennes. Cette mission se déroule en 3 phases :

• Le diagnostic : il comprend la définition des besoins, l'analyse des sites proposés et la rédaction d'un pré-programme.
• Le programme : il définit le cahier des charges technique et environnemental à destination des entreprises candidates à la maîtrise d'œuvre.
• L'assistance à la maîtrise d'œuvre : elle comprend le lancement du concours d'architecte, le suivi des candidatures à la maîtrise d'œuvre et la mise au point du marché public.

Une consultation sous forme de tables rondes thématiques (maternelle, élémentaire, périscolaire et restauration) a été organisée fin février en présence d'enseignants des écoles, de représentants des parents d'élèves, d'agents de la collectivité et d'élus de la commission éducation, enfance, jeunesse.

Elle a permis de recueillir les besoins et les attentes des différentes parties prenantes et d'établir l'inventaire des locaux nécessaires. La prochaine étape dans cette première phase de diagnostic portera sur le choix de l'emplacement de la nouvelle école.

Nouvelle cuisine centrale

La commune de Melesse a retenu le bureau d'étude Alma Consulting pour l'accompagner dans la réalisation d'une nouvelle cuisine centrale.

Cet équipement permettra d'assurer dans les meilleures conditions la production des repas et leur livraison en liaison chaude vers les lieux de restauration communaux.
Les équipements de cette nouvelle cuisine seront évolutifs, pour répondre aux besoins de la commune sur le long terme.

Le restaurant scolaire

Cuisine « pilote » Terres de Sources

Terres de Sources est un label initié par la Collectivité Eau du Bassin Rennais qui vise à impliquer les acteurs de la production alimentaire (notamment les agriculteurs) dans une démarche de préservation de l'environnement, de reconquête de la qualité de l'eau, de l'air et de transition des modèles agricoles. La commune s'y engage au titre de l'achat de produits alimentaires durables pour la restauration scolaire.
Depuis le mois de janvier, les enfants ont plaisir à retrouver dans leur assiette : des compotes de Melesse, des carottes de La Mézière, des pommes de Feins, des fromages de Sens-de-Bretagne, des yaourts de Montreuil-le-Gast et bien d'autres productions locales.

Modification des tarifs périscolaires au 1er mars 2023

Le Conseil municipal du 14 décembre 2022 a validé l'adoption de nouvelles grilles tarifaires pour la restauration, l'accueil de loisirs et les garderies. Cette modification des tarifs est appliquée depuis le 1er mars 2023.

Une tarification adaptée

Les précédents tarifs périscolaires ont été mis en place en 2015 selon les principes suivants :

- Une participation de la commune pour les repas de tous les enfants
- Une tarification adaptée au quotient familial (QF) comprenant :
  - **un tarif plancher lorsque le QF est inférieur à 250.**
  - **un tarif proportionnel au QF, lorsqu'il est compris entre 250 et 1400.**
  - **un tarif plafond lorsque le QF est supérieur à 1400.**

En 2015, plus de la moitié des familles bénéficiaient de tarifs proportionnels.

La répartition des quotients a toutefois considérablement évolué. Les familles dont le quotient est supérieur à 1400 sont aujourd'hui plus nombreuses et seules 30 % des familles sont encore concernées par la tarification proportionnelle. La collectivité a donc pris le parti de l'étendre à toutes les familles dont le quotient est compris entre 275 et 1800.

Évolution des tarifs de la cantine

La mise en place en 2015 d'un tarif plancher inférieur à 1 € a permis à tous les enfants concernés de manger, pour un coût abordable, un repas du midi équilibré. Cette mesure a eu pour effet une augmentation de la fréquentation de la cantine.

Depuis cette date, les tarifs de la restauration n'ont pas été modifiés.
L'augmentation de certains coûts a été compensée par les efforts d'économie réalisés par les services municipaux, sans diminuer la qualité des repas servis.
Le coût d'un repas comprend celui des denrées, de l'énergie, du personnel de production et d'encadrement.
Afin de prendre en compte les augmentations en cours et à venir sur ces postes, tout en gardant les principes fondateurs énoncés, le tarif plafond du repas évolue de 5,20 € à 5,90 €. Pour les familles concernées, le taux de participation de la commune est conforté.
De plus, une aide spécifique de l'État permet d'étendre le tarif plancher du repas, fixé à 0,90 €, à toutes les familles dont le quotient est inférieur à 1000.

Répartition du coût des repas en fonction de votre quotient familial

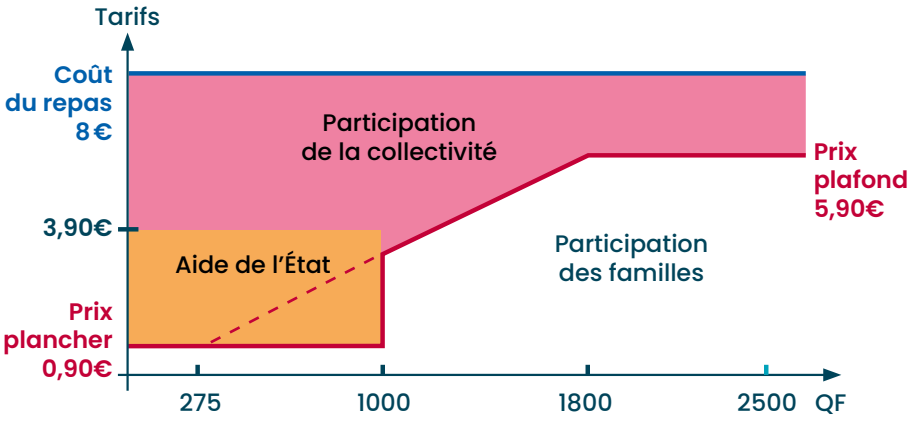

PAR EXEMPLE :

- Pour une famille dont le QF est 1000, le repas lui coûte 0,90€.
  › *L'aide de l'État couvre 3€, la participation de la collectivité est de 4,10€*
- Pour une famille dont le QF est 1400, le repas lui coûte 4,59 €.
  › *La participation de la collectivité est de 3,41€.*

Cette nouvelle grille devrait assurer l'équilibre financier du service en maintenant une participation communale pour tous les enfants. Elle assure surtout une baisse du tarif pour près de 60 % des familles, qui sera très significative pour les familles les moins aisées.

Évolution des tarifs des garderies

Les tarifs des garderies ont également évolué. Jusqu'à présent les garderies du matin et du soir étaient facturées de la même manière (1,64 € en tarif plein) alors que les durées de garde sont différentes (1h05 le matin contre 1h45 le soir).

Afin de remédier à ce déséquilibre, les nouveaux tarifs pleins seront de 1,40€ pour la garderie du matin et de 1,80 € pour la garderie du soir. La 1/2 heure de gratuité après les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est maintenue.

Un nouveau moyen de paiement de proximité

Désormais, vous avez la possibilité de régler vos factures périscolaires en espèces (jusqu'à 300€) ou par carte bancaire (sans montant plafonné) auprès des buralistes partenaires du Trésor public. Pour ce faire, il vous suffit de vous déplacer chez un buraliste agréé muni de votre facture et son QR code associé. Cette possibilité est ouverte uniquement aux parents n'ayant pas fait le choix du prélèvement automatique.

AMÉNAGEMENT de la RD28

ACCÈS AU MAIL
COLLÈGE & SALLE MULTIFONCTIONS

La route départementale 28 (RD28), reliant Melesse à La Mézière, va faire l'objet d'un aménagement programmé en plusieurs tranches entre le giratoire de l'Épinette et la route du Champ Courtin.

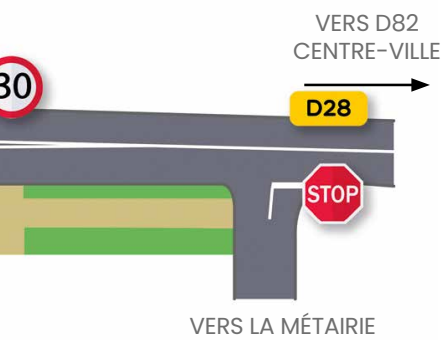

Afin de réaliser cet aménagement, le statut de cette partie de la RD28 doit être modifié : elle va être reclassée à l'intérieur des limites de l'agglomération qui portera le nom « Champ Courtin – l'Épinette - Commune de Melesse ».
La première tranche des travaux concerne le secteur situé entre le giratoire de l'Épinette et le mail du Champ Courtin. Cette étape est importante car elle assure la connexion de la RD28 au mail qui desservira la salle multifonctions, le nouveau collège et sa gare routière.
L'aménagement est conçu afin de sécuriser l'accès à ces nouveaux équipements pour tous les usagers : les piétons, les cyclistes, les voitures et les cars.

Il prévoit :
• la création d'une voie dédiée aux piétons et cyclistes au sud de la RD28,
• la réalisation d'un plateau surélevé au niveau du carrefour entre la RD28 et le mail du Champ Courtin,
• la mise en place d'îlots protégés pour traverser en toute sécurité.

La circulation, actuellement limitée à 50km/h, sera réduite à 30km/h sur le plateau ainsi que sur l'ensemble du mail.

Les travaux débuteront à la mi-mars pour se terminer fin juillet 2023. La circulation sera maintenue en alternance pendant toute la durée des travaux. Des fermetures ponctuelles seront toutefois à prévoir avec mise en place, le cas échéant, de déviations gérées par le Département.
Cet aménagement est financé à hauteur de 30 700€ par le Département.

Pour se rendre au collège et à la salle Champ Courtin

Deux cheminements sécurisés permettront aux piétons et aux cyclistes de rejoindre les nouveaux équipements du Champ Courtin depuis le centre-ville.
• Le premier, au nord, empruntera le chemin des Champs Colliots situé entre la maison de retraite et les salles de sport 1 et 2, puis passera sous la RD82.
• Le second, au sud, passera sous la RD82 à partir du chemin de l'étang pour rejoindre la Métairie. Cet itinéraire permettra de contourner la zone commerciale par une voie dédiée aux piétons et cyclistes afin de rejoindre la RD28.

Ces cheminements intéresseront tout particulièrement les collégiens qui se rendront au nouveau collège à compter de son ouverture prévue pour la rentrée de septembre 2023.

Une rencontre entre les membres élus de l'APE Collège et les élus concernant les aménagements de sécurité des abords du futur collège se tiendra à la fin mars.

Testez votre éligibilité :
https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/

Chèque énergie

Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a mis en place une aide financière exceptionnelle pour les ménages se chauffant au bois ou au fioul. Le montant de cette aide financière dépend des revenus du ménage et du nombre de personnes dans le foyer. La demande d'éligibilité est ouverte jusqu'au 31 Mars 2023.

BOIS > Cette aide concerne les ménages qui se chauffent aux granulés, pellets, bûches, bûchettes ou plaquettes. L'aide financière diffère selon le type de bois de chauffage utilisé.
Le chauffage au bois doit être le mode de chauffage principal de votre domicile et non un chauffage d'agrément. Vous devez disposer de factures à votre nom justifiant la fourniture de bois.
Les foyers qui se chauffent avec des granulés de bois peuvent bénéficier d'une aide de :
200 € pour les foyers les plus modestes.
100 € pour les foyers ayant des revenus un peu plus élevés.
Les foyers qui se chauffent avec des bûches, bûchettes ou plaquettes peuvent bénéficier d'une aide de :
100 € pour les foyers les plus modestes.
50 € pour les foyers ayant des revenus un peu plus élevés.

FIOUL > Vous devez disposer de factures à votre nom justifiant la fourniture de fioul.
Les foyers qui se chauffent au fioul peuvent bénéficier d'une aide de :
200 € pour les foyers les plus modestes.
100 € pour les foyers ayant des revenus un peu plus élevés.

Pose d'ombrières Champ Courtin

À compter du 6 mars et pour trois semaines d'intervention, l'entreprise *See you sun*, basée à Cesson-Sévigné installe des ombrières photovoltaïques sur le parking du mail.
Ces huit ombrières représentent une surface de 1400m², une puissance de 300KwC pour une production estimée à 305 Mégawatts par an.

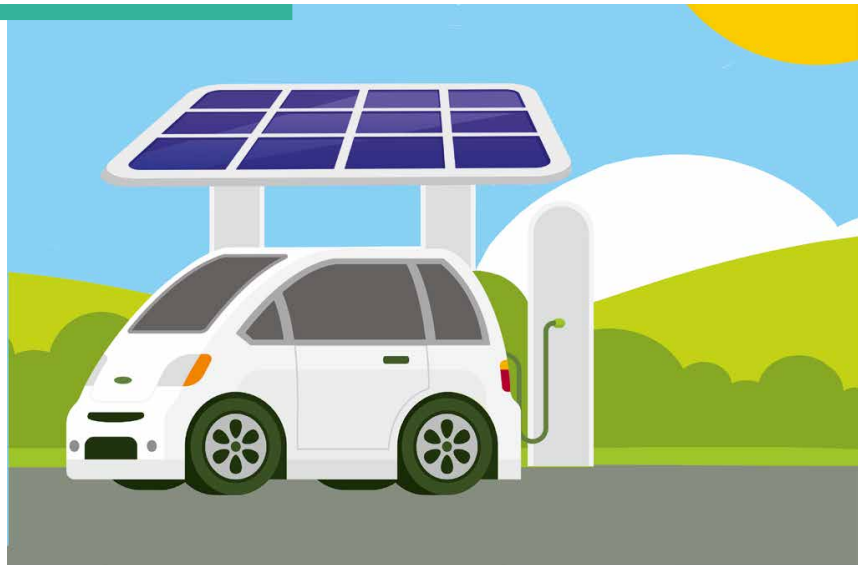

VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

LES PREMIERS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Dans le Melesse Magazine d'octobre 2021, nous avons annoncé un travail de réflexion sur la végétalisation de la place de l'église.
Une consultation a été organisée en ce sens et en plusieurs temps auprès des habitants, du conseil des sages, du conseil local de la biodiversité, des commerçants et des habitants de la place de l'église.

L'objectif de cet aménagement est de désimperméabiliser là où c'est possible, de ramener du végétal sur ce secteur très minéral pour limiter les effets d'îlots de chaleur, tout en conservant le caractère convivial, commerçant et accessible de cette place. Il s'agit également d'avoir des plantations plus à même de résister aux épisodes de sècheresse, de préférence en pleine terre.
Le service des espaces verts de la commune a proposé un plan d'aménagement tenant compte des contraintes techniques comme la présence des réseaux enterrés, les rayons de giration des camions ou bus ou la tenue du marché et des manifestations (fête de la musique par exemple).
Il est question également d'améliorer la visibilité aux intersections. Ce plan a été présenté à l'occasion d'une réunion avec les commerçants concernés le 8 février dernier.

Le printemps 2023 verra le début des premiers travaux. Ils consisteront à :

- Planter en pleine terre quatre arbres de haute tige sur le parking, à la place des arbres en jardinière qui supportent mal les périodes de sècheresse. Les arbustes des jardinières placées sur le trottoir au Nord de la place de l'église ne peuvent en revanche pas être plantés en pleine terre en raison de la présence de multiples réseaux.
- Agrandir les massifs plantés en pleine terre sur le côté Nord de l'église et autour du kiosque.
- Poser une pergola végétalisée en continuité du kiosque sur le côté Est (vers le parking).
- Mettre en place des plantations de pieds de murs, partout où c'est possible, en accord avec les propriétaires.
- Agrandir les massifs en pleine terre coté Sud et Ouest de l'église, créer un massif côté Nord.
- Transformer une place de parking voiture en deux places motos à l'angle Nord-Est de la rue de Rennes (M).
- Aménager un arrêt minute devant la boucherie (A).
- Améliorer la signalisation des parkings vélos.

BUDGET PARTICIPATIF
Édition#3

Le budget participatif c'est l'opportunité pour les habitant·e·s de s'impliquer directement dans un projet pour la ville.
Pour cette troisième édition, les porteur·euse·s de projet ont su à nouveau se mobiliser et nous pouvons les féliciter pour leur implication.
Les membres du comité de pilotage ont présélectionné 5 projets qui ont ensuite fait l'objet d'une étude de faisabilité technique, juridique et financière par les services municipaux. En sont sortis 4 projets, soumis au vote des habitants.

Du 25 mars au 15 avril, c'est à vous de voter pour le projet que vous préférez.
Comme l'année dernière, ce vote peut être à la fois numérique via la plateforme **jeparticipe.melesse.fr** ou physique grâce au bulletin de vote que vous pourrez retrouver et déposer dans les urnes situées à l'accueil de la mairie ou à la médiathèque.

Projet 1

AMÉNAGEMENT D'UN ÉCLAIRAGE INTELLIGENT AU CHEMIN PIÉTONNIER DU VERGER GUYNEMER

Le projet consiste à installer un éclairage public alimenté par de l'énergie solaire dans le chemin piétonnier du jardin pédagogique situé au verger Guynemer.
Avec la mise en place de la trame noire, cette zone ne peut pas être éclairée en continu. C'est pourquoi ce dispositif fonctionnera au moyen de capteurs de mouvements.
Cet éclairage permettra d'accroître la visibilité des piétons sur cette jonction entre la rue Lamennais et la rue de Belle-Île et de conforter les déplacements entre le centre-ville et le lotissement des Fontenelles.

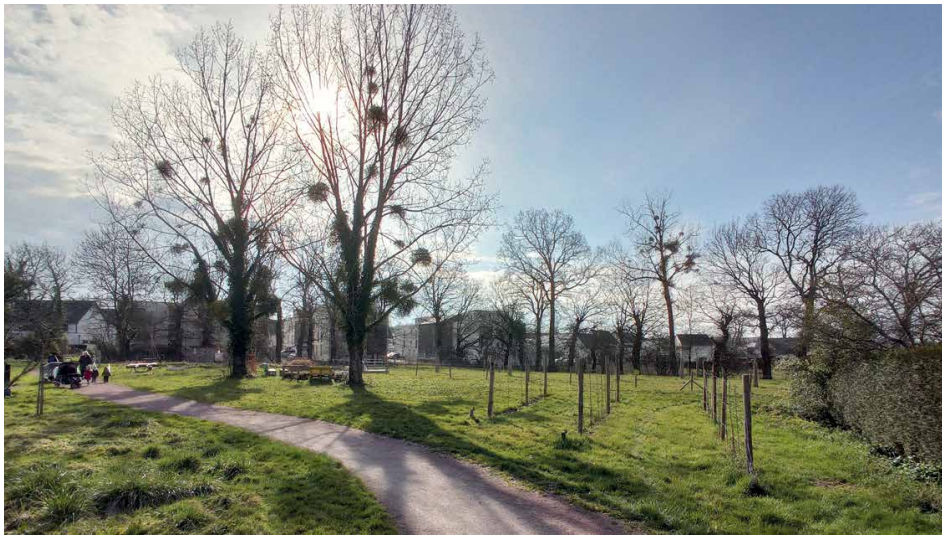

Projet 2

PLANTATION D'UNE MINI-FORÊT URBAINE

Le concept de mini-forêt, développé par le botaniste japonais Miyawaki, consiste à planter de façon très dense des arbres et arbustes pour reconstituer chacune des strates d'une forêt naturelle.
Une fois la communauté végétale installée, la mini-forêt soutient la biodiversité en recréant un écosystème naturel en milieu urbain.
Une petite forêt qui s'inspire de ce concept pourrait être créée en adaptant le choix des essences au contexte climatique local.

Projet 3

SÉCURISATION D'UN PASSAGE PIÉTON EN VILLE

Le projet consiste à implanter des petits poteaux sur les trottoirs projetant de la lumière bleue (LED) encadrant des passages piétons. Ce système d'éclairage donne du contraste et augmente la visibilité du marquage au sol.
L'objectif est de marquer l'attention de l'automobiliste, qu'il ralentisse en amont et qu'il puisse s'arrêter très rapidement pour permettre au piéton d'être en sécurité.
Si ce projet est retenu, les services techniques définiront la zone prioritaire où il serait pertinent d'implanter le système.

Projet 4

INSTALLATION DE BALANÇOIRES ET TABLES DE JEUX : DAMES - ÉCHECS - PING-PONG

Le projet consiste à installer des jeux d'extérieur pour ados et adultes dans différents squares et parcs de la ville. Il s'agit plus précisément de jeux de dames et d'échec, de tables de ping-pong ainsi que des balançoires pour adolescents.
Cela permettrait d'étendre le choix d'activités pour tous, en favorisant les liens intergénérationnels en extérieur.

La main à la pâte à l'école élémentaire publique

Chaque année, l'école élémentaire publique s'attache à ce qu'un projet fédère l'ensemble des classes, que ce soit dans le domaine du sport, de l'art, de la nature. Les élèves n'avaient jamais travaillé la terre et plus particulièrement la céramique, avec ses techniques et son toucher particulier. La céramiste Tiphaine Granger a tout de suite répondu à l'appel de l'école, dans la perspective d'un projet en lien avec la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable) et la nature. **Elle intervient donc sur trois semaines à raison d'une journée par classe du CP au CM2.**

Questions à...

***Tiphaine Granger**, céramiste*

Pouvez-vous nous éclairer sur ce qui est en cours de fabrication ?
Un projet personnel où ils ne travaillent qu'avec leurs mains un petit bol qui pourra être ramené à la maison. Des projets collectifs exposés dans l'école sur le thème de la nature : des oiseaux, des nichoirs, des carillons, des abreuvoirs, des mobiles... chacune des classes ayant un objet à concevoir. Aujourd'hui les CE2 travaillent à deux sur chaque oiseau : un qui fait le recto, l'autre le verso, avec des couleurs différentes et mouvantes.

Qu'est-ce que ça leur permet de développer ?
Ça leur demande de la concentration sur 5 h dans la journée. Ils doivent faire preuve de beaucoup de patience, ce n'est pas simple mais ils le font très bien. Il ne se rendent pas compte qu'ils sont aussi concentrés, c'est assez marrant !
Saisir le geste déjà... L'activité appelle aussi à une certaine gymnastique intellectuelle, en les invitant à la fois à faire preuve de créativité, à concevoir une réalisation « idéale » sur papier qu'il va falloir traduire en volume, en intégrant les propriétés physiques des matériaux utilisés. Par exemple nous avons réalisé un système solaire avec une classe, où chaque planète était composée de deux bols assemblés. Tout cela permet d'assimiler de nombreux savoirs et savoirs-faire : imaginer un objet dans l'espace, et comprendre que la cuisson va provoquer des changements sur les couleurs de la peinture initiale. D'un point de vue graphique on peut utiliser différentes techniques, comme faire un pochoir qui peut s'effectuer avec des feuilles, gratter dans la terre, faire un lettrage... Les deux cuissons sont réalisées dans mon atelier après, je leur ai expliqué le processus, et leur montrerai le résultat dans un second temps. ●

« Qu'est-ce qui vous plait dans cette activité ? »

Manipuler la matière et comme ça je m'amuse un peu. En plus c'est nous qui créons les affaires !

Toucher la pâte, découper autour et colorier.

C'est agréable à toucher, ça m'a fait penser à de la pâte à brioche. »

Les enfants

Quinzaine de l'école maternelle publique

Pour la deuxième année consécutive, l'école maternelle publique a invité les parents à entrer dans les murs de l'école et plus particulièrement au sein de la classe de leur enfant. Cette activité est née suite à une proposition de l'académie de Rennes: «La semaine de la maternelle». Le but est simple : accueillir les parents d'élèves le matin entre 8h et 10h30, pour qu'ils découvrent l'environnement où leurs enfants évoluent au quotidien. **Focus sur ce temps de partage et d'échange atypique entre les enseignants, les parents et les élèves.**

***Olivia Tallec**, Directrice de l'école maternelle publique*

«Nous faisons entrer les parents dans l'univers des enfants, leur petit monde. L'équipe pédagogique a décidé de coller au plus près de ce que l'on fait en temps normal, pour permettre aux parents curieux de voir «l'invisible». Les parents s'avèrent ravis de découvrir les rituels, de participer aux ateliers, de voir ce qui se joue dans le quotidien de leurs enfants. C'est pour cette raison que cette année nous avons joué les prolongations: nous avons proposé des créneaux s'étendant sur deux semaines pour venir à l'école. Les parents motivés, ont répondu fortement à l'appel. Par exemple pour une des classes, sur 22 familles, 16 parents se sont déplacés.
Ces temps privilégiés nécessitent d'être attentif aux élèves mais aussi aux parents, ça nous bouscule dans notre quotidien! Cela permet de créer un lien différent et d'ouvrir les horizons. La plupart des jeunes enfants ne disent pas ou peu des évènements qui ponctuent leur journée. Ces séances permettent aux parents de se représenter concrètement ce qui peut être vécu.
Plus les parents sont familiers avec ce que les enfants font en classe, plus ils sont investis dans leur parcours scolaire. Beaucoup de parents nous ont confié qu'ils n'imaginaient pas une quantité telle d'apprentissages mis en œuvre. Voir un enfant qui fait et qui apprend à faire apporte une autre dimension et des clés de compréhension.

> *Moi j'ai l'impression qu'on ne fait pas du travail aujourd'hui!*
> **un enfant**

Les enfants manifestent à la fois leur fierté et la joie d'avoir leur père ou leur mère présent en classe, au beau milieu de leurs camarades. Cela a un autre versant quand il s'agit de se quitter... La récréation est un moment propice pour le départ des parents. Chaque séparation pouvant s'avérer complexe, enchaîner rapidement sur un temps de jeu permet d'adoucir cette petite tristesse du départ.»

Côté parents

«Ce qui m'a amené ici, c'est la curiosité, je me demandais ce qu'ils faisaient le matin, comment ils jouent entre eux, comment ils apprennent.»

«Mon épouse l'a fait l'année dernière, et je me suis dit que c'était le moment de venir partager ce temps là avec ma fille mais aussi avec l'ensemble des enfants.»

Portes ouvertes de l'école maternelle publique le 24 mars, de 17h à 19h.
La directrice et l'équipe enseignante se feront un plaisir de vous faire découvrir les lieux.
Une visite du restaurant scolaire est organisée par la suite (espace de restauration et cuisine).

Fêtons ensemble
les 10 ans de la médiathèque !

Le 20 avril 2013, cette date vous dit quelque chose ? C'est le premier jour d'ouverture de la médiathèque ! Peut-être y étiez-vous ? 10 années de lecture, d'animations en tous genres, de sourires et de conseils.
Alors, toute l'équipe de la médiathèque vous convie à cet anniversaire dès le mois de mars et tout particulièrement lors de deux journées festives vendredi 31 mars et samedi 1er avril 2023 (et ce n'est pas un poisson d'avril !).

« Il y a 10 ans,
la bibliothèque faisait place à une médiathèque, structure fondamentale de la démocratie culturelle dans notre commune. En effet, sa mission est de garantir le pluralisme de l'information, l'égalité d'accès au savoir et à la culture.
2023 c'est aussi la première bougie de l'intégration de la médiathèque au réseau des bibliothèques et médiathèques intercommunales. C'est une richesse supplémentaire de fonctionnement qui portera ses fruits tout au long de cette nouvelle décennie.
Cet anniversaire est l'occasion de saluer le travail de l'équipe professionnelle en place et son attachement à transmettre la passion des livres et de bien d'autres médias culturels, saluer également la contribution de citoyens bénévoles.
Chaque melessien et melessienne connaît-il/elle la médiathèque et s'est-il/elle autorisé.e à la visiter ? Car nous ne saurions trop rappeler que l'entrée y est libre et gratuite pour tous, que les documents peuvent être consultés sur place par tous sans obligation d'inscription.
Qui plus est que chacun.e peut y être guidé.e et conseillé.e.
L'équipe de la médiathèque vous propose de marquer et fêter l'évènement, dans l'esprit de prendre le temps de vous rencontrer, pour partager et mieux vous connaître. Soyez nombreux à répondre à son invitation ! »

Françoise Leray,
adjointe à la culture

Demandez le **programme !**

Venez étoffer notre arbre à coups de cœur avec les vôtres

Partagez vos idées et suggestions sur le mur à palabres

Participez à l'exposition « Dessiner votre médiathèque idéale »

Préparez le 1er avril avec l'atelier créatif « Des poissons à toutes les sauces » : mercredi 29 mars de 15h à 17h

Spectacle

« L'ANNIVERSAIRE » par la Cie Écoutez Voir

VENDREDI 31 MARS À 18H30

Spectacle pour un public familial à partir de 5 ans (sur réservation). C'est l'anniversaire de votre médiathèque ? Vos invités sont des personnes très connues de la littérature jeunesse : Harry Potter, Petit Ours Brun, Le Prince Motordu, Babar, La plus mignonne des petites souris, Charly…

Nous allons leur donner la fabuleuse recette du gâteau d'Anne Hiversaire et pourquoi pas, le déguster tous ensemble ! Qui plus est, un gâteau réalisé par Lionel et l'équipe du service Restauration. ●

Spectacle

« MON P'TIT CROCO »

par la Cie Blablabla et Tralalar

SAMEDI 1ER AVRIL À 10H

Spectacle pour les tout-petits (sur réservation)
Qu'est-ce que tu manges mon p'tit croco ?
Pas des enfants quand même ! ? Une histoire sucrée qui fait peur pour de faux. Chansons et ritournelles sont au menu de ce spectacle qui fait un clin d'œil à Crocus, la petite mascotte de la médiathèque.
À partir de midi, retrouvons-nous pour un repas participatif. ●

Jeu

« L'AFFAIRE WOLFBEARS » par GNome Prod

VENDREDI 31 MARS À 20H30

Enquête pour les ados/adultes (sur inscription).
Jeu d'enquête grandeur nature animé par Gnome prod. Vous avez l'âme d'un Sherlock Holmes ? Rendez-vous à la médiathèque à la tombée de la nuit et transportez-vous en 1889 pour résoudre une mystérieuse affaire de vol… ●

Jeu de rôle

« PETITS DÉTECTIVES DE MONSTRES »

(Éditions La Loutre Rôliste)

SAMEDI 1ER AVRIL À 15H

Jeu de rôle pour les 5/8 ans ou les 8/12 ans (sur inscription).
Au secours, la médiathèque vient d'être envahie par des monstres ! Revêtez votre identité de petit détective de monstres et aidez-nous à les débusquer et à les attraper ! ●

Musique

FRENCH SONG DEL MUNDO

SAMEDI 1ER AVRIL À 17H

« Lorsqu'Ourdia et Niko rencontrent le looper, le flash est immédiat… Le duo devient trio, quartet, orchestre… Tout est possible, leur seule limite : le plaisir. Ils construisent leurs morceaux en live et vous livrent un répertoire de compositions 100 % fait maison. Inclassable et éclectique. De la Bossa au hip hop du blues au reggae, le duo vous invite à les rejoindre dans un tourbillon d'énergie avec pour seule volonté vous faire chalouper… et plus si affinités ! » ●

Liaison cyclable Melesse / Saint-Grégoire

C'est parti!

Vendredi 27 janvier s'est tenue à Melesse la réunion de lancement du projet de liaison cyclable Melesse/ Saint-Grégoire.
Le département d'Ille-et-Vilaine qui a inscrit ce projet dans son programme Mobilités 2025 avait réuni les représentants et techniciens de Rennes Métropole, de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et de la ville de Melesse.

Le projet présenté par le département prévoit une liaison cyclable de 3 m de largeur et intègre un tronçon sur le territoire de Melesse, une partie sur le territoire de Rennes Métropole et un passage en passerelle au-dessus de la RD 29 à Saint-Grégoire.
Côté Melesse, les élus présents se sont accordés pour positionner le point de départ de l'infrastructure au niveau du collège avec une connexion ultérieure possible vers Montreuil-le-Gast.
La liaison vers Montreuil-le-Gast a été incluse au périmètre de l'étude préliminaire avec une réalisation possible dans une seconde phase.
Côté Saint-Grégoire, le point d'arrivée a été proposé au niveau de la rue d'Ouessant dans la zone d'activité proche du futur point de départ de la ligne de tram-bus projeté par Rennes Métropole qui reliera Saint-Grégoire au centre-ville de Rennes en moins de 8 minutes. Plusieurs tracés seront à analyser et à mettre en concurrence sur différents critères. Les difficultés pressenties sont nombreuses : foncières, environnementales, agricoles et technico-économiques avec notamment plusieurs cours d'eau et voies importantes à franchir. Un comité de suivi incluant les citoyens, les associations et les agriculteurs a été proposé et unanimement souhaité pour informer et concerter à chaque étape la population.
Le planning présenté en fin de réunion mentionne le choix d'un bureau d'étude pour septembre 2023 et un démarrage possible des travaux vers 2025-2026, en fonction des acquisitions foncières.
Les attentes de la population sont fortes pour cette infrastructure et nous souhaitons que les solutions et compromis sauront être trouvés pour aboutir au plus tôt à la réalisation de ce parcours sécurisé vers Rennes.

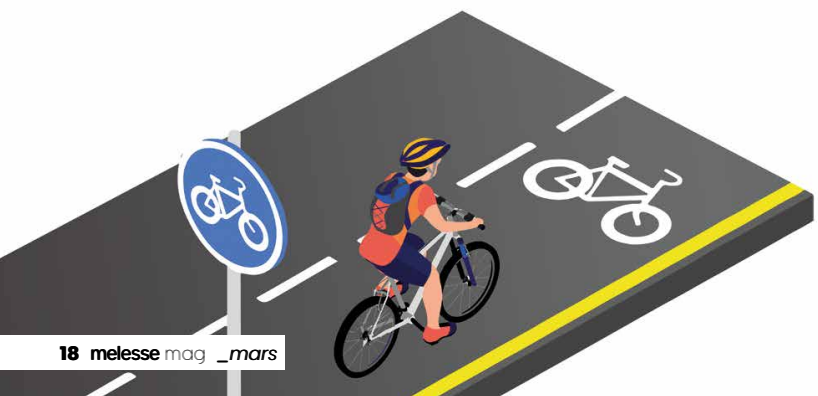

Envie de se lancer dans le covoiturage ? **Une Prime de 100 € pour les conducteurs qui démarrent**

À partir du 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte distance recevront une prime de 100 €, via la plateforme de covoiturage sur laquelle les trajets ont été réalisés, sous la forme d'un versement progressif. La prime « covoiturage » est versée sous forme monétaire ou de bons d'achat pour des produits de consommation courante.
Pour bénéficier de la prime, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Avoir le permis de conduire.
- Effectuer un premier trajet en covoiturage en tant que conducteur en 2023, puis neuf autres trajets dans les trois mois suivants.
- La distance du trajet réalisé en France ne doit pas être supérieure à 80 km.
- Les trajets sont effectués en utilisant un opérateur de covoiturage éligible.

SUR QUELLE PLATEFORME M'INSCRIRE ?
Ouestgo est la plateforme régionale de mise en relation des trajets du quotidien.
https://www.ouestgo.fr/

PIETONS, CYCLISTES ET TROTTINETTISTES

VISIBLES DE JOUR COMME DE NUIT

À l'aube, au crépuscule et de nuit, mais aussi en cas de brouillard ou de pluie, il est plus difficile de distinguer les couleurs et les détails. C'est pourquoi les personnes habillées de vêtements sombres sur des moyens de locomotion douce sans éclairage, ou munis d'un éclairage insuffisant, ne sont souvent pas vues à temps.

Pour les automobilistes
Dans les phares d'une voiture, les autres usagers sont visibles à 30 mètres environ lorsqu'ils sont vêtus de couleur sombre.
Or, à 50 km/h, c'est à peu près la distance nécessaire à une voiture pour s'arrêter.
À 30 km/h qui est la vitesse autorisée sur la majeure-partie de l'agglomération, cette distance d'arrêt n'est que de 10 mètres.
À Melesse, les enregistrements de vitesse en zone 30 montrent des vitesses moyennes de l'ordre de 40 à 45 km/h et des vitesse maximales bien plus élevées.
Il appartient donc aux automobilistes de réduire leur vitesse, pour protéger piétons et cyclistes et en particuliers les plus jeunes.
La première règle pour la sécurité des piétons et des cyclistes est donc le respect de la réglementation routière par les véhicules motorisés.

Pour les piétons
• Emprunter quand ils existent, les passages qui leur sont réservés.
• Porter des vêtements clairs et des accessoires réfléchissants. Ceux-ci permettent d'être vus la nuit à plus de 100 mètres.
• Pour les trajets de nuit une lampe frontale non clignotante peut aussi être conseillée.
• Marcher sur le côté gauche de la chaussée permet de bien voir les véhicules arrivant en face. Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis à nouveau à gauche.

Pour les cyclistes et trottinettistes
Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires et leur état doit être contrôlé avant de prendre la route :
• Les vélos doivent être équipés de catadioptres rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant.
Nous vous recommandons d'utiliser un éclairage fixe et des lumières supplémentaires non clignotantes.
Des catadioptres sur les rayons amélioreront votre visibilité de côté.
• Les trottinettes doivent avoir un feu blanc à l'avant, un rouge, à l'arrière, et des catadioptres arrières et latéraux.
• À vélo, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.
• À trottinette, le port du gilet rétro-réfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.
• Tendez le bras à vélo ou à trottinette pour indiquer un changement de direction aux autres usagers.
Des gants et des bandes réfléchissantes pour les bras ou les jambes augmenteront encore votre visibilité de nuit.
• Ne restez pas dans les angles morts notamment des véhicules imposants.

LES LIENS UTILES
Sur le site de la Sécurité routière
www.securite-routiere.gouv.fr
> La rubrique ***À vélo, quelle est la réglementation ?***
> La rubrique ***Piétons et mobilité urbaine, quelles réglementations ?***

Gymnastique artistique de l'Amicale Laïque

La section Gymnastique artistique de l'Amicale Laïque a été créée en 1993. L'engouement des adhérents pour cette discipline n'a cessé de croître au fil des années. C'est une des sections les plus importante de l'Amicale Laïque avec un nombre d'adhérents qui s'étend aujourd'hui à 192.

3 Questions à...

Cathy Vandevivère, Anne-Sophie Louyer
Responsables de la section

et Camille Monge
Gymnaste encadrante

Pouvez-vous nous présenter rapidement ce sport ?
La gymnastique artistique féminine se pratique sur 4 agrès : le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol. Chaque agrès développe des compétences spécifiques dont la complémentarité en fait une discipline très complète : force, agilité, équilibre, acrobatie, élégance et dynamisme. Depuis trois ans, la mixité commence à être présente au sein de la section avec l'émergence d'une quinzaine de garçons. Ils ne sont actuellement inscrits qu'en loisirs. En compétition, la gymnastique artistique masculine se pratique sur 6 agrès : le sol, les arçons, les anneaux, le saut, les barres parallèles et la barre fixe.

Qu'est-ce que cela développe ?
Une façon d'appréhender son propre corps, sa motricité et d'être plus à l'aise avec. On va développer de la force certes mais aussi de la souplesse, de la grâce, ainsi qu'une très bonne coordination des mouvements. C'est un sport très rigoureux qui demande beaucoup de préparation. Les échauffements sont essentiels, pour éviter les accidents. Côté sensations : On roule dans tous les sens ! Il y a une forme de fascination à monter sur des agrès qui sont beaucoup plus haut que nous ! Il y a une dimension de spectacle aussi. Les critères esthétiques sont très présents, avec notamment la présentation de chorégraphies. Les juges sont très attachés à la bonne tenue et aux positions du corps.

Pouvez- vous nous présenter rapidement les activités proposées au sein de votre section ?
La section Gymnastique artistique propose 2 types de cours à partir de 6 ans : Loisir et Compétition. Chaque cours encadre 12 à 15 personnes. Ce sont 3 bénévoles passionnées, gymnastes au sein de l'association depuis leur plus jeune âge qui dispensent ces cours : Lucile, Camille & Estelle. L'une d'entre elles est en cours de professionnalisation via une formation BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport).
La partie « Loisir » c'est 12 créneaux d'1h. On y trouve une approche ludique, avec des jeux pour s'échauffer et la découverte de certain agrès.
La partie « Compétition » c'est 4 créneaux d'1h45 à 3h. Au-delà d'un échauffement spécifique, le travail se concentre sur les enchainements qui vont être présenté en compétition. Il y a 25 gymnastes en compétition reparties en 5 équipes. On ne cherche pas la performance absolument, ni à aller vers un niveau olympique. La compétition est avant tout un moteur, permettant à chacun de progresser.

L'Amicale Laïque est affiliée à l'UFOLEP. C'est une fédération agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).
Les niveaux de compétition de l'UFOLEP vont de 8 à 1. Le niveau 1 étant le plus élevé. L'Amicale Laïque a des équipes allant du niveau 8 au niveau 6.
Il faut savoir que lorsque l'on engage 5 équipes en compétition, on se doit de proposer 5 juges de niveau correspondant. C'est complexe de trouver des personnes qui veulent bien faire la formation de juge.
Les prérequis sont d'avoir 14 ans et d'être formé aux premiers secours. Cela représente un investissement conséquent : la formation s'étend sur 3 à 4 week-ends auxquels vient s'ajouter un examen.

Tout melesse fait carnaval

Samedi 25 mars 2023

Fête universelle marquant le passage de l'hiver au printemps, le Carnaval est devenu un temps fort de la vie culturelle melessienne, aujourd'hui partagé par le plus grand nombre. Le moment est venu pour se préparer à se déguiser, chanter, danser et bien s'amuser !

C'est aux couleurs et formes de la Bretagne, que l'association Carnaval de Melesse est en action depuis plusieurs mois pour renouveler son char qui a fait sensation l'an dernier, et concocter un programme festif jusqu'à la nuit. Le jour J approche et ses bénévoles sont impatients de vous retrouver pour cette grande fête citoyenne : associations, scolaires, habitant.e.s de quartiers ou électrons libres, venez former en tout genre la grande parade.

La fête du Carnaval démarrera à la salle polyvalente avec plein de surprises pour les enfants et les plus grands.
Au son du **BAGADIG** de Cesson-Sévigné, les carnavaleux descendront s'enquérir du blason de la ville auprès de M. Le Maire. La parade animera la place de l'église et reviendra à la Janaie pour brûler M. Carnaval. Le groupe **Trad-Electro-Rock DIGRESK** clôturera la soirée.

Jumelage Melesse > Enguera

Ne manquez pas le voyage du 25 au 30 octobre 2023 !

Le jumelage entre Melesse et Enguera est officialisé par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) depuis 1989. Il est encadré par une charte de valeurs partagées sur la base d'une participation citoyenne active et des échanges d'expériences.

Pour mémoire, les jumelages se sont développés peu après 1945. Maires et citoyens étaient déterminés à ce que plus jamais l'Europe ne soit déchirée par la guerre… Un Comité de jumelage, constitué en association loi 1901, rassemble donc des élus et des bénévoles afin d'assurer le pilotage du partenariat. Enguera est une ville de 6 000 habitant.e.s, située à 70 km au sud de Valencia, belle ville portuaire de la côte sud-est de l'Espagne.
La commune d'Enguera, dans les contreforts de la sierra, s'étend sur 22 000 hectares.
Elle offre un paysage de champs de vignes, d'orangers et d'oliviers que parcourent de beaux chemins de randonnée.
La ville compte également une coopérative productrice d'huile d'olive, ouverte à la visite.
Riche d'histoire, Enguera est dotée d'un musée archéologique et d'un écomusée.
Tous les deux ans, un échange s'organise dans l'une des communes, le dernier datant d'avril 2019 à Melesse avec une belle fête de 30 ans d'amitié.
Ouvert à tous les curieux, hispanophones ou non, le voyage s'organise en bus, un moyen de transport accessible et convivial. Il est aussi possible de s'y rendre à vélo (1 440 km) ! L'hébergement est principalement prévu dans les familles très accueillantes d'Enguera, pour mieux connaître leur quotidien et leur culture.

Comité de jumelage Melesse
Coprésident.e.s de l'association :
Félicien Ilien, Nadine Bocage et Nadège Hulaud.
Vos élu.e.s référent.e.s : M. le Maire, Françoise Leray, Béatrice Valette et Isabelle Lemarchand.

14 décembre 2022 - 20 h

Lieu de la séance : Les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de M.Claude Jaouen, Maire.
Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 novembre 2022 validé à l'unanimité.
Secrétariat de séance : Sylvie Virolle

Délibération n°14122022-01-118
Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné – rapport d'activités 2021
A pris acte

Délibération n°14122022-01-119
Budget principal et Budget assainissement collectif – autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif 2023
Validé

Délibération n°14122022-01-120
Assainissement collectif – tarif de la redevance 2023
Validé

Délibération n°14122022-01-121
Tarification restauration municipale
Validé

Délibération n°14122022-01-122
Tarification accueils périscolaires – garderies municipales
Validé

Délibération n°14122022-01-123
Tarification accueils collectifs de mineurs (ACM) – enfance
Validé

Délibération n°14122022-01-124
Tarifs municipaux pour l'année 2023
Validé

Délibération n°14122022-01-125
Lotissement Les Jardins du Feuil – rétrocession des espaces communs
Validé

Délibération n°14122022-01-126
Personnel municipal – recrutement des agents recenseurs
Validé

Délibération n°14122022-01-127
Ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles les dimanches et jours fériés pour l'année 2023
Validé

25 janvier 2023 - 20h

Lieu de la séance : Les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de M. Claude Jaouen, Maire.

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2022 validé à l'unanimité.
Secrétariat de séance : Sylvie Virolle

Délibération n°25012023-01-001
Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine – rapport d'activités 2021
A pris acte

Délibération n°25012023-02-002
Renouvellement urbain « Rouge Côte – Saint-Germain » - sursis à statuer
Validé

Délibération n°25012023-03-003
Allée Rouge Côte – acquisition des parcelles cadastrées AR34 et AR35
Point ajourné

Délibération n°25012023-04-004
4 allée Rouge Côte – acquisition de partie de la parcelle cadastrée AR30
Validé

Délibération n°25012023-05-005
Convention Territoriale globale (CTG)
Validé

Délibération n°25012023-06-006
Attribution de crédits liés à la répartition des amendes de police 2023
Validé

Délibération n°25012023-07-007
Personnel municipal – modification de la délibération n°2021-0812-136 – révision protocole télétravail
Validé

Délibération n°25012023-08-008
Personnel municipal – création poste
Validé

Délibération n°25012023-09-009
Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine
Validé

Le compte rendu intégral de la séance est consultable sur le site **www.melesse.fr** et sur les affichages habituels.

Le contexte national est tendu et incertain, avec un niveau d'inflation brutalement élevé. Les conséquences sont importantes voire pénalisantes pour chacun.e d'entre nous, et tout autant pour les collectivités locales. Ce changement, que l'on espère temporaire, impose d'ores et déjà, à une majorité de collectivités territoriales de ré-interroger leurs projets.
Notre groupe majoritaire priorisera nécessairement ses actions avec l'objectif de maintenir un niveau de service de qualité à l'ensemble des melessien.nes.
L'année 2023 sera marquée par l'ouverture de la salle multifonction Champ Courtin à proximité du nouveau collège, l'aménagement de la RD28, tranche 1, pour installer une circulation piétons vélos sécurisée, et la construction par le Département d'un giratoire sur la RD82 au niveau des Olivettes. Une salle communale de vie sociale sera également ouverte au sein du pôle inter-générationnel seniors & petite enfance en centre-ville. Parallèlement, nous aurons à améliorer les équipements existants, améliorations nécessitées par le temps et les usages.
Nos réalisations anticipées depuis plusieurs années en matière de transition énergétique sur des bâtiments de la commune s'avèrent plus que jamais pertinentes aujourd'hui. Dernièrement encore, notre implication à la création d'une boucle énergétique locale en centre-ville permet de garantir des prix maîtrisés de l'énergie. Deux sites de la commune y ont été raccordés, et les commerçants qui le souhaitent peuvent également en bénéficier. La vigilance collective à l'économie reste elle aussi efficace et affaire de solidarité et de durabilité.
Nous devons poursuivre de telles actions et même les accentuer.
C'est avec un souci permanent de veiller à ne pas pénaliser les plus fragiles, que nous avons par ailleurs fait évoluer la tarification du repas scolaire. Lors du conseil municipal du 14/12/2022, les élus du groupe minoritaire ont voté contre cette nouvelle grille à caractère social fort en direction des familles, nous ne pouvons que nous en étonner et le regretter.

Vos élus du groupe majoritaire, Melesse Dynamique, Durable, Solidaire.
https://www.melesse.fr/ma-ville/vie-municipale/vos-elus/

À Melesse tout augmente…
Le débat d'orientation budgétaire qui se tenait le 1er mars dernier a été l'occasion pour le maire et son équipe d'écrire tranquillement qu'ils renonçaient à leurs promesses électorales…
La revalorisation en février des tarifs municipaux de certains services a déjà créé un clivage financier entre les usagers. Désormais, ce sont les impôts de tous les contribuables qui vont augmenter avec, dès 2023, une revalorisation des bases de 7,1 % mais également une augmentation des taux décidés par la majorité municipale !
L'augmentation de la redevance d'assainissement est déjà annoncée alors même que la réhabilitation de la station d'épuration, présentée chaque année depuis 2020, est toujours à l'état de projet.
Le coût de la salle multifonction et de son Mail est passé de 6 million € HT à 7,8 millions € HT soit une augmentation de 1,8 million € ! toujours sans possibilité de pratiquer le Hand-ball ou le Basket et particularités pour la scène : une absence de coulisses et un fond transparent donnant sur l'extérieur !
L'agrandissement de l'école qui a détruit les arbres qui faisaient la joie des promeneurs, coûte déjà en un an 1 million € de plus qu'annoncé !
Les charges de personnel augmentent de 31 % en deux ans.
La dette de la commune passera de 6,766 millions € en 2022 à 11,335 millions € en 2028, notre capacité de remboursement passant de 1,5 an à 12,3 années entre 2021 et 2024.
Nous dépasserons alors les seuils de vigilance et atteindrons le seuil critique tel que défini par la chambre régionale des comptes et les spécialistes de finances publiques.
À Melesse tout augmente, sauf les services à la population…

Vos élus du groupe Ensemble Pour Melesse
contact@ensemblepourmelesse.fr
ensemblepourmelesse.fr
Facebook : Ensemble pour Melesse
Isabelle le Marchand, Christelle Renaud, Yves Ferey, Marc-Olivier Ferrand et Jean-Baptiste Marvaud.

Centre Technique Municipal

Portes ouvertes

SAMEDI 18 MARS
DE 10H À 16H

12 Rue de la Longueraie
Z.A des Landelles

Espaces verts, bâtiment, voirie, logistique, propreté, venez découvrir le travail des agents de la collectivité qui agissent pour votre quotidien ! Voici une occasion rare de voir l'envers du décor en visitant un bâtiment qui n'est pas ouvert au public habituellement.

Ateliers

• 10H – ATELIER ART FLORAL

• DE 11H À 16H EN CONTINU À LA SERRE

Rempotage
de capucines
et de soucis

Confection
de bombes
de graines

Exposition

PHOTOGRAPHIQUE
par Marie Le Mauff
Portraits des agents
des services techniques

Visites décalées

11H & 15H
Par les comédiens
Régis Guigand et Myriam Gautier
de la Cie les Becs Verseurs
Ce qui les unit, c'est d'abord raconter des histoires…
Ce jour-là, le CTM sera leur terrain de jeu !
Pour tous les publics, jeunes et moins jeunes, habitués ou non au spectacle vivant.

COLLECTIF LES BECS VERSEURS

Exposition

PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

• Espaces verts
• Espaces de biodiversité
• Participons à la biodiversité
• Transition énergétique
• Ville 3 fleurs